



Interpellation de Mme NAGELMACKERS: Le retard pour la présentation de la déclaration de politique générale de la majorité.

Mme Nagelmackers rappelle qu'en date du 16 janvier, les membres du Conseil communal ont reçu un message signé par M. le Bourgmestre annonçant que la déclaration de politique générale ne sera présentée que lors de la séance du 20 février 2025.

Or, dans l'édition du mois de janvier du magazine Le Wolvendael, M. le Bourgmestre annonçait avec fierté que cette déclaration serait présentée lors de la séance du 23 janvier du Conseil communal, en usant des termes suivants : « La déclaration sera ambitieuse, réaliste et résolument tournée vers l'avenir afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des Ucclois ».

Nous sommes le 23 janvier et...rien !

Que s'est-il passé ? nous sommes à plus de trois mois des élections et la majorité n'a pas encore eu le temps, ou pris le temps, ou tout simplement n'a pas trouvé de consensus au sein de ses diverses composantes pour présenter aux citoyens, représentés par cette assemblée, les fondements sur lesquels elle va s'appuyer pour répondre aux besoins et attentes des Ucclois. C'est très décevant, voire inquiétant !

Au nom de son groupe politique, Mme Nagelmackers ose espérer que le Collège n'attendra pas la semaine précédant la prochaine séance - comme c'est fâcheusement le cas pour les documents préparatoires aux réunions du Conseil communal – pour transmettre le texte de la déclaration de politique générale, ceci afin de permettre aux membres du Conseil d'avoir suffisamment de temps pour l'analyser en détail et lui porter tout l'intérêt qu'il se doit

M. De Bock estime que cette attente prouve que cette déclaration sera bien faite et ambitieuse et qu'il n'y avait pas de préaccord électoral. M. De Bock a vérifié dans les communes où il y a des Bourgmestres « Les Engagés » et tant à Jette, qu'à Ganshoren, qu'à Berchem ou à Woluwe-Saint-Pierre, aucune déclaration de politique générale n'a été faite. M. De Bock conclut en disant qu'il préfère attendre pour avoir une déclaration de qualité.

M. le Bourgmestre félicite Mme Nagelmackers pour sa première interpellation. M. le Bourgmestre présente ses excuses pour ce retard mais estime que cette déclaration n'était pas une priorité absolue créant un sentiment de nécessité chez les citoyens ucclois. Le retard de cette déclaration de politique générale par rapport à son annonce dans le Wolvendael est dû à une mauvaise estimation de temps que sa rédaction prendrait.

M. le Bourgmestre promet que cette déclaration de politique générale sera faite lors du Conseil communal de février et qu'elle sera transmise dans un délai respectable aux Conseillers pour leur permettre d'en prendre connaissance.